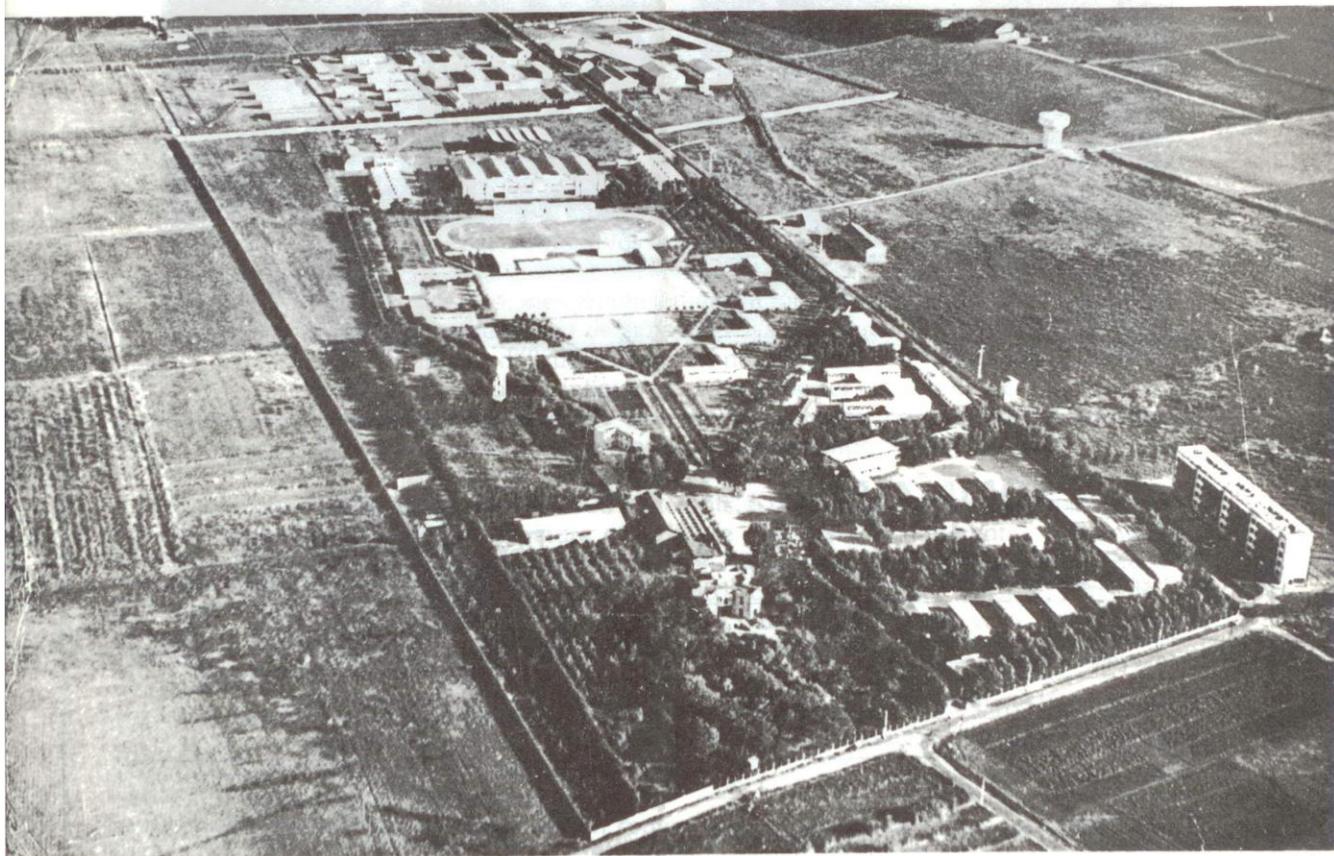




CAP MATIFOU

Journal des Anciens Elèves et des Personnels
de l'**ENPA**



Dans le partage du temps immuable, sans cesse recommencé, nos étapes
sont des renaissances.

Le printemps est toujours d'espérance, chaque été un éblouissement, le rire
d'un enfant une musique nouvelle, l'amitié partagée une joyeuse chanson.

La note vous fredonne :

Heureuse Année,

Heureuse Année...

(tiré d'un magazine)

Vous reconnaissez-vous ?

PROMO 58-62 (novembre 58)



SOMMAIRE

Vous reconnaissez-vous ?

Editorial

Communiqué du bureau central

Rapport de réunion du 18 juin 1980

Notre courrier

Palmarès année 50-51

Merci Lumbago

Aidez-nous

Après Méjanès

Situation financière

2 tout 1 peu

Fendez-vous la Pipe

JOURNAL DES ANCIENS ÉLÈVES ET DES PERSONNELS DE L'E.N.P.A.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc TALTAVULL

Garage Nicolas. Route de St-Cyr.
83150 BANDOL

IMPRIMEUR

PAPETERIE MARSEILLAISE

1, impasse de Montbard.
13004 MARSEILLE

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Luc SAID

309, route de Bandol.
83110 SANARY

CORRESPONDANCE, COTISATIONS
ET NOUVELLES ADRESSES

à adresser à :

Roger CRISIAS

Villa Cheragas. 520, rue Curet-Bas.
83140 SIX-FOURS

*Servi gratuitement
aux membres de l'Association*



Editorial

En ce début d'année, permettez-moi, mes chers amis, de vous présenter, au nom de tous les membres du BUREAU CENTRAL, et du CONSEIL D'ADMINISTRATION, nos vœux très sincères, de bonheur et de santé, pour vous, et aussi, pour vos familles

J'adresse aussi mes remerciements à tous ceux, qui par de longues lettres d'encouragements, ou de simples petits messages de sympathie, m'ont aidé à surmonter les difficultés de toutes natures, afin que l'esprit de solidarité qui nous anime tous continue de se manifester en toutes occasions. Qu'ils trouvent ici, ma gratitude et aussi mes excuses, pour n'avoir pas répondu individuellement à tout le monde, faute de temps.

L'amicale, avec ses 506 adhérents, a déjà démontré son dynamisme. Son effectif devrait atteindre en 1982 le cap des 700 adhérents ; soit environ 50% de l'effectif total de l'E.N.P.A., des années 1945 à 1962. Chacun d'entre nous doit dans l'année 1981, contribuer à cette réussite, afin que le souvenir de MATIFOU, soit un trait d'union de l'amitié, voire de l'affection entre tous les membres de la grande famille E.N.P.A.

Je ne puis clore ce premier éditorial de 1981, sans une pensée particulière, pour ceux qui attendent les résultats de leur demande d'officialisation de leurs diplômes.

Nous mettons tout en œuvre pour que ces démarches, qui constituent notre principal souci actuellement, soient enfin couronnées de succès.

C'est notre vœu le plus cher.

Le président
R. CRISIAS

COMMUNIQUÉ DU BUREAU CENTRAL

Où en sommes nous de la revalorisation des diplômes de l'E.N.P.A. ?

Les derniers éléments dont je dispose sont les suivants :

Il semble que la D.T.C.A. ait chargé Monsieur Durnet, d'établir le dossier type, en vue d'obtenir l'homologation des diplômes d'Elèves Breveté, ainsi que celui du diplôme de Spécialistes de l'Aéronautique.

A cet effet, il m'a envoyé dans sa lettre du 15/01/81, une copie de ce dossier, afin de lui transmettre tous les renseignements auxquels je suis susceptible de répondre.

Par ailleurs, Monsieur Durnet a pris contact avec Monsieur Pauchet, pour lui demander également certaines précisions concernant les études générales et techniques. Monsieur Pauchet reste en relation avec Monsieur Durnet, et lui a promis sa collaboration dans la limite de ses possibilités.

Compte tenu des archives retrouvées par Monsieur Baquey à Villacoublay, des éléments recueillis par

Monsieur Durnet, auprès de Monsieur Pauchet et de moi-même, je pense que la présentation du dossier ne saurait tarder à parvenir à Monsieur le Colonel de Cugnac, Bureau de la Promotion Sociale, Mission de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale, Ministère de la Défense, 5, rue de Chazelles 75017 Paris.

Le Bureau Central est heureux de vous informer que le Conseil d'Administration aura lieu cette année dans la région «Nord», le samedi 7 mars 1981 à 18 heures, au restaurant exposition, Aéroport du Bourget. Il sera suivi d'une soirée, apéritif et buffet froid dansant, à 19 h 30. Prix : 70 francs par personne. Pour la participation, s'inscrire auprès de Roch Christian, 66, rue St. Spire 91100 Corbeil-Essonnes. Tél : 088 02 88.

Nous souhaitons un gros succès à cette réunion familiale régionale, et remercions vivement tous les sympathiques membres du C.A. composant le Bureau Régional «Nord» pour leur activité constructive et leur dévouement à l'Amicale.

R. CRISIAS

RAPPORT DE RÉUNION DU 18 JUIN 1980 AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

OBJET : HOMOLOGATION DIPLOMES E.N.P.A.

Etaient présents :

-Pour le Ministère de l'Éducation Nationale :

-M. Duclé, Inspecteur Général des Lycées et Collèges chargé de mission auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.

- M. Chevalier, membre de la commission des équivalences des diplômes.

-Pour l'E.N.P.A. :

M. le Général Martin

M. Crisias, Président de l'Association des Anciens Elèves et des personnels de l'E.N.P.A.

MM. Bazin - Guilabert - Meunier - Paris

Le Général Martin et M. Crisias remercient M. Duclé de nous recevoir et excuse l'absence de M. Malaterre ancien directeur de l'E.N.P.A.

Monsieur le Général Martin fait un exposé sur les raisons et les besoins de créer cette école de Cap Matifou :

-création en 44 avec M. Tallagrand (de l'Éducation Nationale)

-besoin en personnel ouvrier très qualifié

-par la suite besoin de créer des sections «ingénieurs»

-choix de M. Malaterre comme directeur.

M. Crisias donne des explications sur les différents niveaux d'études et présente les diplômes obtenus en 3ème et 4ème année.

Présente la lettre de M. Vrolik à M. Christian Beulac Ministre de l'Éducation Nationale.

M. le Général Martin signale avoir abordé ce problème d'homologation de diplôme avec le Général Bousquet, Directeur de la D.T.C.A.

A la suite de ces explications, Monsieur Duclé déclare :

-que notre demande est recevable et qu'elle sera plaidée avec vigueur auprès de la Commission d'Homologation qui siège auprès du premier Ministre.

-pour que celle-ci soit prise en compte par la commission, il faut que le Ministère de Tutelle ou son remplaçant demande officiellement l'homologation du diplôme.

-à défaut d'obtenir l'homologation, M. Duclé envisage de demander directement au sein du Ministère de l'Éducation Nationale, l'équivalence (diplôme d'Elève Breveté des ENP de l'Éducation Nationale)

-nous suggère de prendre contact avec le colonel de Cugnac responsable de la mission de la formation professionnelle de la promotion sociale qui représente le Ministère de la Défense au sein de la commission d'homologation.

Guilabert Yvon

Nota

Homologation : loi de 71 - homologation par rapport à un niveau d'emploi (ex niveau 4) agent technique, mais ne situe pas la nature des études.

Équivalence : se rapporte à un diplôme officiel, ex niveau IV... BT-BP, niveau III... BTS-IUT, niveau I-II... Ingénieur.

NOTRE COURRIER

La rubrique «notre courrier» ne portera aujourd'hui que sur les nombreuses lettres reçues à la suite de la valorisation du diplôme E.N.P.A.

Maurice Jean Claude : promo 58-62 :

«... J'en profite pour remercier tous ceux qui ont permis la mise en place de cette procédure de revalorisation. Voici 15 ans cette démarche revêtait un caractère d'urgence puisque j'ai eu moi-même à faire la demande auprès de la D.T.C.A. qui m'avait répondu n'avoir aucune relation avec l'Education Nationale et que ce diplôme relevant d'une école pour les besoins de la D.T.R.A. en Afrique du Nord, aucune suite ne pouvait être donnée à ma demande. Je n'ai pu à cette époque bénéficier d'une révalorisation de la fonction de technicien qui s'était traduite par un changement de position avec un réalignement salarial. Aujourd'hui encore je pense que cette équivalence de diplômes me serait utile pour la sélection au passage cadre effectuée dans ma société et devant laquelle je me trouve confronté. J'ai la conviction d'être défavorisé avec ce diplôme «fallacieux» par rapport aux autres postulants titulaires de diplômes délivrés par l'Education Nationale d'autant que, nombreux sont ceux déjà postés, avec une formation de moindre niveau...»

Barrachini Roger promo 44-48 :

«... J'avais avant mon entrée à l'école avec un concours qui avait réuni 5000 candidats pour 60 places, réussi au Brevet Élémentaire pour l'enseignement primaire, ce qui en 1944 m'aurait permis d'embrasser la carrière d'instituteur. J'ai été muté à l'A.I.A. de Blida et je dois dire sans peur de pouvoir être contredit, que là, nous n'avons pas été aidés par la direction du moment... J'ai pratiquement «mois» pendant sept ans à l'atelier... Voilà donc en toute objectivité où nous a conduit notre «diplôme d'Élève Breveté de l'École Nationale Professionnelle de l'Aéronautique» car ce sont bien là les termes écrits sur notre diplôme... Cependant j'ai conscience malgré cela d'avoir rempli ma vie professionnelle au service du Ministère de l'Armement avec toute la conscience professionnelle que l'on pouvait attendre de nous. Je dis bien nous, car je crois pouvoir en cela parler au nom de tous mes collègues de l'E.N.P.A. Il n'y a qu'à simplement se pencher sur les postes de responsabilité que nous occupons dans notre grande majorité tant au S.I.A.R. que dans les A.I.A., C.E.V. et autres organismes d'Etat...»

Garconnet J. Pierre promo 58-62 :

«... Après bien des démarches difficiles et avec l'aide de Monsieur Dupuy du bureau de formation du personnel civil de la D.T.R.A. auquel je me plais à rendre hommage, j'obtins d'être embauché à l'annexe du C.E.P. de Saint Médard en Jalle (Bordeaux), à titre très exceptionnel, mais en catégorie V seulement avec la possibilité de passage en catégorie VI après examen que j'ai passé avec succès à l'A.I.A. de Bordeaux. J'insiste sur le caractère discriminatoire qui me fut imposé en cette circonstance, alors que les diplômés (ci-joints), montrent après essai-examen subis à

l'E.N.P.A. mon accession en catégorie VI. Ces mesures vexatoires utilisées par la D.T.R.A. de l'époque, alors notre organisme de tutelle, ont fait que mon écœurement m'a amené à abandonner un emploi au Ministère de l'Air pour lequel j'avais été formé et préparé et auquel je me destinais pour me diriger vers l'industrie privée où j'exerce depuis 16 ans. Or l'entreprise d'équivalence de nos diplômes, conjointement par l'Air et l'Education Nationale, tâche à laquelle vous êtes en train d'œuvrer, va me permettre dans la perspective de son aboutissement favorable de faire valoir auprès de ma Direction, une proposition très avantageuse à laquelle je pourrais éventuellement prétendre sur présentation de ces diplômes dûment et officiellement reconnus par l'Education Nationale...»

Willers Michel promo 54-58

«... Embauché le 15 octobre 1967 au service après vente de la Sté Turboméca/Bordes en qualité de «mécanicien des champs» qualification OP2 bis, je me trouve toujours aujourd'hui dans cette filière ouvrier OP3, hors classe, 265 points. Bien que mon travail à l'extérieur sur des matériels divers et complexes, série et prototype, soit celui d'un agent technique metteur au point des services extérieurs, la Sté Turboméca refuse de prendre en considération mes diplômes E.N.P. afin de me reclasser dans la filière «technicien»...»

Penot Lionel promo 55-59

«... Au C.E.P. de Saclay dépendant entièrement de la D.T.C.A., on ne m'a jamais reconnu quoique ce soit. J'ai repassé l'essai de VII (essai que j'avais déjà). J'ai réussi et quelques années plus tard, j'ai après essai, été admis en hors catégorie A. Vous voyez Monsieur Crisias que si j'étais rentré directement au C.E.P. sans sortir de l'école de l'Air, j'aurais eu la même promotion...»

Ibanez J.M. promo 57-61

«... Il y a trois ans je voulais devenir expert en automobile et pour cela il fallait remplir trois conditions :

- être stagiaire chez un expert
- avoir 5 années de maîtrise
- être titulaire d'un brevet de l'Education Nationale... à présent vous pouvez comprendre pour quelle raison la valorisation du brevet de l'E.N.P.A. puisse m'intéresser...»

Vigier Jean Claude promo 56-60 :

«... En mai 1962, quelques semaines à peine avant la date de l'indépendance, ma mère, pressée de toute part avait quitté les lieux les mains vides, se voyant priée de laisser les clés. Ce diplôme était un peu du patrimoine de ma jeunesse, mais il a fini en fumée, comme tout le reste. Je ne sais plus vers qui me tourner pour obtenir un témoignage de l'acquisition de ce diplôme. Je pense que l'E.N.P.A. a quand même pu rapatrier ses archives et qu'il sera possible d'y retrouver la trace...»

NOTRE COURRIER

Mirabello Claude promo 45-49

«... Entré à l'A.I.A. en 1949. En 1950 classé agent sur contrat 4 B. En 1956, 3 B. En 1960, 2 B. Muté en 1969 (rapatrié) en métropole, étant agent sur contrat je n'ai pu prétendre à un poste équivalent de ma catégorie et aucun avancement depuis...

... Je considère que le diplôme de l'École aurait dû me permettre d'être titularisé dans un établissement d'Etat ce qui m'aurait permis d'avoir un avancement régulier évitant ainsi d'être écarté depuis 1962 d'un poste de responsable et de ne pas avoir une carrière pratiquement bloquée alors qu'il me reste plus de 12 ans à effectuer...»

Thomas Raymond

«... Je pense que si mes diplômes avaient eu une quelconque valeur universitaire, ma candidature à l'I.T.E.F. aurait été retenue bien que par expérience les diplômes ne sont pas les seuls critères d'avancement...»

Roch Jean Pierre promo 56-60

«... Pour le sujet qui nous concerne, il y a effectivement beaucoup à faire pour réparer les torts dont le ministère de l'Air est à l'origine... Je fais partie de cette catégorie de personnes qui sont toujours restées attachées au Ministère de la Défense. Sorti de l'E.N.P.A. avec un bon rang, j'ai pu opter pour l'un des postes ouverts à Colomb-Béchar pour travailler sur les engins. C'est comme cela que je me suis retrouvé à la Direction des Armements Terrestres, qui n'a pas voulu reconnaître mon diplôme, et c'est ainsi que je suis technicien contractuel alors que mes collègues passés

par une école similaire de la Direction des Armements Terrestres sont fonctionnaires et qui plus est, ont leurs années d'études prises en compte pour la retraite depuis l'âge de 18 ans. C'est là un point important qui mérite que l'on s'y attache à juste titres...»

Gonson Raymond promo 45-49/Daumas Gabriel et Rodriguez Martin

«... Bien que nous ne puissions nous plaindre vraiment de nos carrières qui restent somme toute valables, nous sommes contraints de remarquer que si nos diplômes présentaient une reconnaissance «Etat» et une correspondance valable et bien établie, nous pourrions prétendre aux catégories 1B voire 1A, pour autant qu'on admette d'appartenir au corps des agents sous contrat après plus de trente ans de bons et loyaux services... Il paraît évident que si les diplômes de l'E.N.P.A. avaient bénéficié logiquement du «label Etat» nous serions fonctionnaires depuis longtemps, ce qui somme toute ne serait que justice car nous avons été formés pour servir dans les différents organismes de la Défense Nationale...»

Nous n'avons pu transmettre la totalité du volumineux courrier qui nous est parvenu car cette rubrique aurait contenu à elle seule le journal. Nous n'avons retiré que quelques extraits qui montrent combien l'équivalence du diplôme permettrait à de nombreux anciens de prétendre à des postes supérieurs, postes qui leurs seraient revenus de pleins droits, si ces fameux diplômes avaient été officialisés par l'Education Nationale.

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE DE L'AIR CAP-MATIFOU (Alger)

Palmarès année scolaire 1950-51, fourni par Paul Barbier.

Remarques importantes

Dans ce palmarès, nous constatons les faits suivants :

1) Le diplôme d'Elève Breveté, était délivré en fin de 1ère T1, appelé en 1951, 3ème normale, après trois années d'études.

Le diplôme de Spécialiste de l'Aéronautique, était délivré en classe de T1, appelé à l'époque (1951) 4ème normale.

2) Les résultats au baccalauréat technique et mathématiques de l'E.N.P.A. pour l'année 1950-51, apportent, s'il en était besoin, une preuve supplémentaire, sur le niveau des études, ainsi que sur les résultats obtenus en fin de troisième normale (2ème partie), **sur 12 reçus en Alger**, les résultats de l'E.N.P.A., sont les suivants :



- 8 reçus définitivement + 2 admissibles. Sur ces dix candidats, **4 recevaient en 1950-51, le Diplôme d'Elève breveté, après trois années d'études (3ème normale).**

ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE DE L'AIR CAP-MATIFOU (Alger)

PALMARES

Année scolaire 1950-51

PRIX

Prix Air France (aller retour Alger Paris) : Necrouf Marcel 4° sp - Couffin Claude 4° sp

Prix de la préparation militaire « guerre » : Delavaquerie Norbert

Prix de la préparation militaire « Air » : Campillo Claude

Prix d'excellence (prix librairie Chaix) :

4° spéciale : Guimonet Jacques

Molina Gabriel

4° normale : Couffin Claude

3° spéciale : Bruere Henri

3° normale : Cortes Gilbert

2° normale : Pascual J. Pierre

2° pratique : Andreu Jean

1° normale : Fernandez Octave

1° pratique : Perin Robert

Prix Shell : Mondet Jean Paul

Prix Aluminium Français : Torres Marc, Amate Bernard, Bas Maxime et Freund Serge.

Concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs Arts et Métiers

admissible : Molina Gabriel (résultats des épreuves orales non encore parvenus).

Concours des agents techniques de l'aéronautique : 21 candidats présentés, (résultats non encore parvenus).

Baccalauréat « technique mathématiques 2ème partie, admis définitivement : Bouafia Rabah, Farrugia Lucien, Femenia François, Necrouf Marcel, Romedenne Pierre Guimonet Jacques, Honstetter Robert, Teissier Jacques, (sur 12 en Alger) ; admissibles : Bernal Antoine, Foucher André.

Baccalauréat technique 1ère partie : admis définitivement : Abrard Michel, Alberola J.P., Bruere Henri (Men. AB), Hamadouche Djilali, Plunian Christian, Roll Jean, Ryf Edgard, Segui Emile, Victor Richard (sur 17 en Alger) ; admissible : Mas Marcel.

Diplôme de spécialiste aéronautique

Agent de bureau d'études et des méthodes : Bidault Jean

Metteurs au point cellules : Adjedj Alain (AB), Arlandis René (AB), Barruel Georges (AB), Galan Paul (AB), Lignon Marcel (AB), Nadal Christian (AB), Pedrigeat James (AB).

Metteurs au point moteurs d'aéronefs : Amsallem Claude (AB), Benassar Jean (AB), Bouvet Raymond (B), Cabillic Jean (B), Ferrandis Daniel (AB), Guardiola Robert (B), Kelifi Touami (B), Martinez Claude (AB),

Maurel Georges (AB), Mondet Jean Paul (TB), Payno André (AB), Tuminaro Léonard (AB).

Electriciens monteurs, spécialistes avions : Coste Claude (AB), Couffin Claude (B), Deffobis Henri (AB), Khellaf Boumédiène (B), Ninou Albert (AB), Piconi Albert (AB), Segalie Jacques (AB).

Fraiseurs outilleurs : Chomat Gilbert (AB), Gerault Bernard (AB)

Tourneurs de précision : Poulallion Georges (AB)

Tourneur outilleur : Rodriguez Adrien (AB)

Chaudronnier formeur : Mas M., Tur léo (AB)

Chaudronniers toliers formeurs tous métaux : Taltavull Marc, Torres Marc.

Diplôme d'élève breveté

Agents de bureau d'études et des méthodes : Bigot Marceau (AB), Lopez Antoine (B), Roll Jean (AB), Segui Emile (B), Vialle Michel (AB)

Employés techniques : Bican J.C., Adjedj Henri

Ajusteurs de précision : Bernal Antoine, Caminade Robert (exc.) Campillo Claude (B), Carail émile (B), Caruana Gaby (TB), Cirillo José (B), Coll Raymond (B), Darre Pierre (B), Doublier Marcel (B), Gentil Yves (AB), Gineste Guy (AB), Yvarnez Claude (AB), Léger André (AB), Ménard Claude (B), Mottin Georges (AB), Pisani Gilbert (AB) Robinet Roland (B), Roudiere Georges (B), Sembelie Robert (AB), Tezenas du Moncel Vincent (B), Zeitoun Désiré, Zerbib Max (B)

Ajusteurs ordinaires : Beltra Sylvere (B), Bouafia Rabah (TB), Caccavelli J.B. (exc.), Dumont Guy (B), Escribe Charly (B), Evrard Claude, Hamadouche Djilali (AB), Longueville Jacques (AB), Malleck René (AB), Messina Roger (B), Mikalleg Christian (AB), Necrouf Marcel (AB), Ravaux André (B), Rodenas Achille (AB) Electriciens monteurs H et B tensions industrielles : Cortes Gilbert (AB), Fray Marc (AB)

Electriciens 1ère catégorie : Amiach Roger (AB), Chetboun Henri (B), El-Bez Robert, Rat Paul, Rebeille Roger (AB), Salabert Jean (B), Sanchis Roger (AB), Torregrossa Alexandre (AB)

Fraiseurs ordinaires : Barbier Paul (TB), Barraud Armand (AB), Desprez Jean (AB), Pipolo Denis (AB)

Fraiseurs de précision : Danet René (AB)



PALMARES

ANNÉE SCOLAIRE 1950/51

Tourneurs ordinaires : Androletti Paul (AB), Botuha Henri (B), Esposito Vincent (AB), Florence André (AB) Ghaouti Mohamed (AB), Laurencin Guy (AB), March Sébastien (AB)

Romedenne Pierre : Teissier Jacques, Trinchant Claude (TB)

Tourneurs de précision : Martinez Robert (AB), Weber Claude (AB)

Chaudronniers ordinaires : Bertomeu Francis (AB), Bonnafone Robert (AB), Martinez Claude (AB), Tuduri J.P. (AB)

Chaudronniers formeurs : Amate Bernard (AB), Bomati Lucien (B)

AERO-CLUB

Ont obtenu le brevet de pilote de 1er degré : Benassar Jean Marc (4°N), Col Raymond (3°A), Gianni Raymond (3°SP), Maurel Claude (4°N), Meunier Pierre (2°B), Rodenas Achille (3°A), Ryf Edgard (3°sp), Segalie Jacques (4°N)

Palmarès des sports

Football : Equipe junior 1 : champion départemental
Basket-Ball : Equipe juniors : demi-finaliste du district d'Alger - équipe cadets : demi-finaliste du district d'Alger
Volley-Ball : équipe juniors, séniors : demi-finaliste du

district d'Alger

Cross-Country : challenge en nombre : classement A.F.N., 1er - classement national : 14ème
championnat de district : junior 1er, cadets 2ème
championnat d'académie : juniors (1) 2ème, - juniors 2, 4ème

Athlétisme : championnat d'académie (individuels), Seniors Amsellem (Perche), Coste (Javelot) - juniors Vallin (400 m), Bernal (longueur, triple saut), Campillo (Disque) - championnat national Paris 13/5/51 : Bernal 2ème triple saut, 10ème en longueur

Championnat par équipes cadets 2ème - de district : juniors (1) 1er, juniors (2) 3ème, séniors 2ème. L'équipe junior 1 remporte la coupe de l'association des parents d'élèves de l'ENPA d'Académie, junior 1, 1er. Cette équipe représentera l'A.F.N. aux championnats nationaux des 14 et 15 juillet à Paris.

Championnat inter-classe : Football 3°A : coupe Jasseron, Basket-Ball : 2°C : coupe Chaix, Volley-Ball : 4°sp : coupe Vintousky.



1959 ENPA

Classe de TM promo (1955-1960)

- Equipe de Basket (accroupie)
- Equipe de Foot (debout)



Radio 1 et Radio 2 1960



Radio 2 1960

MERCI LUMBAGO

Avoir près de cinquante ans, et pratiquer le tennis avec la même ardeur que celle que je déployais sur les stades de l'E.N.P.A. à vingt ans, c'est de l'inconscience et de la prétention, car à bien réfléchir, j'ai trop forcé, c'est sûr, le résultat est là : 15 jours d'immobilité, mais, comme les souvenirs sont toujours déformés, si en fait j'étais aussi vaillant en classe que sur le terrain... passons.

Bref, le médecin m'a ordonné le repos complet en me conseillant de lire les fables de la Fontaine. Comme chacun sait que les conseils ne sont pas faits pour être écoutés encore moins pour être suivis, je me suis « lâchement » rabattu sur l'annuaire des anciens élèves et des personnels de l'E.N.P.A., ça me paraissait beaucoup moins fastidieux. J'ai l'ai donc parcouru, puis lu, et relu en portant une attention particulière aux lieux d'implantation de tous les anciens connus et méconnus ainsi qu'à la carrière de chacun ; quelles surprises parfois de constater ce que sont devenus certains, après des études à vocation aéronautique. Et, ce qui m'a semblé être une suite logique, ou peut-être alors est-ce mon côté compétiteur, et vous savez maintenant où ça peut me mener, je me suis donc décidé à faire cette petite étude que je vous soumetts ci-après :

J'ai pointé tous les adhérents par promotion, la date d'entrée à l'E.N.P.A. étant seule prise en compte et sans oublier les personnels.

Bilan : dernière carte délivrée, Belglavret N° 458. Nombre d'élèves adhérents répertoriés : 397, nombre d'élèves adhérents dont la promo n'est pas précisée : 19, nombre de personnels adhérents : 36, soit au total 452.

Je vous soumetts donc un tableau, et le graphique qui en découle, à disséquer. Je me permets de vous faire part que quelques unes de mes observations.

Plus on prend de l'âge et plus on souhaite se retrouver ou tout au moins participer. En effet, pour les promos antérieures à 1950 : 30 adhérents et plus. Pour les promos 1951 à 1956 : 20/25 adhérents et plus. Pour les promos 1957/58 une quinzaine d'adhérents, 3 de la 59 et 1 de la 60.

Mention donc particulière à ceux de 1945 qui avec leur 49 adhérents représentent près de 11 % de

l'effectif total. Notons que la promo 44 est méritante car si mes souvenirs sont bons ils n'étaient qu'une trentaine à Jean-Bart (à confirmer).

Un accessit à la promo 55 avec ses 28 présents. Personnellement j'adresserai un bravo particulier à Antoine J. Denis le seul adhérent N° 373 de la promo 60/61.

Quant aux personnels, leur participation est remarquable.

Pour terminer, j'adresserai un message personnel à tous ceux de la 48.

A ceux d'abord qui figurent dans l'annuaire et qui ne sont pas adhérents : Buono, Caruata, Chetboun, Doublier, Evrad, Mas Marcel, Mottin, Ravaux, Robinet, Seigneur, Victor Richard.

A ceux ensuite qui ne se sont pas encore manifestés et dont les noms me reviennent à l'esprit (avec l'aide des noms portés au verso des photos) : Bitossi, Botuha (au Maroc ?) Constant, Danet, Elbez, Escribe (allez I.O.L.), Esposito (SIAR/DSE à Marignane) Gentil, Gianni, Ivarnez (prof. de dessin à Perpignan) Longueville, Malleck (Air France, Village expo St. Michel s/Orge 91240), Mikaléf, Messina (Roger)... tu te souviens ? Pipolo, Rat, Rodenas, Santamaria. Si je compte bien : 30 adhérents + 30 que je viens de citer + ceux dont les noms ne sont pas mentionnés (30 environ), qu'ils m'excusent et qu'ils se manifestent ne serait-ce que pour me faire l'affront d'avoir oublié leurs noms.

Si donc on pouvait, en très grande partie, se retrouver lors d'une assemblée générale. Alors nous, ceux de la 48, on damerait le pion à toutes les autres promos car en vérité nous sommes bien les meilleurs : prouvons-le.

Gineste Guy Promo 48/52

P.S.

: A nos sympathiques et dévoués membres du bureau. A Taltavull, le Directeur de la Publication, si vous décidez de passer mon article, choisissez le bulletin de Noël, il y aura plus de chances que mes vœux soient exaucés.

AIDEZ-NOUS

Nous recevons dans notre courrier des lettres de félicitations ou d'encouragements telles que :

...«C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je reçois et lis votre journal et ce plaisir est, j'en suis sûr, partagé par chacun d'entre nous. En revoyant les photos sur lesquelles on reconnaît souvent quelqu'un, nous revivons avec émotion les moments bons et moins bons que nous avons passés dans «notre» école. Par l'intermédiaire du journal nous remontons le temps et je suis persuadé que chacun d'entre nous, vous est reconnaissant d'avoir mis sur pied notre amicale...»

ou celle de Pulcrano Charles

...«J'ai reçu le journal Cap Matifou. J'ai été très intéressé. Permettez moi de vous adresser ainsi qu'à toute votre équipe mes félicitations pour le contenu et la présentation. J'ai rajeuni de 20 ans, j'ai reconnu beaucoup d'amis...»

ou encore celle de Gonson Raymond

...«J'ai reçu avec plaisir le journal N° 10 d'octobre 1980. C'est un peu comme un récit de Pagnol, on a envie de rire et de pleurer à la fois et avec les copains de bureau nous voilà repartis dans les souvenirs,...tu te souviens de ceci,...tu te souviens de cela... Merci Monsieur Crisias et à toute votre équipe et mes respectueuses salutations...

et combien d'autres lettres encore...

C'est vrai, nous en sommes certains, ce journal vous

procure bien d'émotions et bien de plaisirs et beaucoup doivent attendre impatiemment le moment où ils pourront lire en toute tranquillité les articles leur rappelant les bons moments vécus à l'école.

Pourtant ce journal ne se fait pas seul. Il est difficile à imaginer les heures passées pour le metteur en page.

Pour qu'il puisse être intéressant il faut l'alimenter en articles variés qui ne tombent pas dans les longs compte-rendus de réunions qui finissent à la longue par être lassants. S'il lui arrivait de plonger dans cette monotonie, dans très peu de temps vous le jeterez au panier sans avoir ôté la bande de routage.

Nous ne pouvons pas continuer à l'animer avec une poignée de volontaires. Si vous le trouvez intéressant et que vous teniez à ce qu'il vive il faut trouver une solution. Les solutions miracles n'existent pas.

Alors que faire ?

Tout simplement nous aider et nous aider comment ? Nous sommes 506 adhérents. Si chacun de nous écrit un article une seule fois par an, nous pourrions faire un journal de la grosseur d'un bottin. Envoyez-nous des photos anciennes ou récentes : mariage de vos enfants, naissances, réunions entre amis, anniversaires etc... etc..

Faites ce petit effort afin que notre journal reste toujours croustillant et qu'il ait cet arrière goût de Pagnol tel que vous l'avez ressenti.

Souhaitons que 1981 vous aide à trouver l'inspiration.

Le Comité de Rédaction du Journal.

APRÈS MÉJANES

Toulon le 22 novembre 1980

Cher Monsieur Crisias

Faisant suite à notre entretien téléphonique, voici sur une feuille d'écolier, pour vous rappeler un certain temps, un article et la proposition de création d'une rubrique nouvelle à insérer dans notre prochain journal.

Avec mes remerciements, recevez, Cher Monsieur Crisias, mes très respectueuses salutations.

COL Norbert

Cité Amiral Evenou Bat. C

rue docteur Barrois

83000 Toulon

Tél : 46 31 28

Il me semble inutile, de nombreuses lignes ayant déjà été écrites à ce sujet, de revenir sur la réunion de Camargue.

Ces retrouvailles de centaines d'anciens toutes promotions confondues m'ont amené à faire avec quelques camarades de «promo» au moins une constatation : les groupes se réunissaient au fil de la

journée par promotion parce que certainement nous avions plus de souvenirs communs et par là même davantage d'affinités.

Une idée a donc germé dans nos esprits : pourquoi n'envisagerions nous pas de retrouver toute la promotion 50-54.

Voilà donc une concentration proposée pour le 1er mai 1981 dans un endroit proche de Bagnol-Sur-Cèze qui sera précisé ultérieurement et individuellement aux intéressés.

Nous demandons donc à ceux de la promotion 50-54 qui le souhaitent, amicalistes ou non, de se manifester auprès des camarades Gilavert René, Seguy Yves, Col Norbert dont les adresses et les téléphones figurent sur l'annuaire de l'E.N.P.A.

Que tous les autres ne s'imaginent surtout pas que nous voulons faire du sectarisme ou de la ségrégation rien ne nous empêchera de les retrouver avec plaisir une prochaine fois dans l'esprit le plus large de l'amicale.

En conclusion qu'il me soit permis de remercier nos animateurs bénévoles et compétents grâce à qui tout cela est possible.

Norbert COL 50/54

SITUATION FINANCIÈRE

1) Année 1979

Situation financière du 15 janvier 79 au 31 décembre 1979

Situation financière au 1er janvier 79	1 915,22
Recette de l'exercice (cotisations)	23 902,45
Total :	25 817,61
Dépenses de l'exercice	
frais de papeterie	518,30
frais journal	5 950,56
frais timbres	2 138,80
frais divers (copies service, frais imprimerie, dactylo, déplacement téléphone)	1 644,30
Total :	10 251,96

Reste en compte : 15 565,65 francs.

2) Année 1980

Situation financière provisoire du 1er janvier 80 au 30 avril 1980.

Situation financière au 1er janvier 1980	15 565,71
Recettes de l'exercice	15 120,00
Total	30 685,71
Dépenses de l'exercice	
frais papeterie	1 783,07
frais journal	8 970,53
frais de timbres, envoi journal + circulaires	1 176,00
frais divers	923,20
Total.	12 852,80

Reste en compte : 17 832,91 francs.

2 TOUT 1 PEU

Col Norbert promo 50/54 propose :

Pourquoi ne pas créer une nouvelle rubrique «amicalement nôtre».

- Les collectionneurs pourraient éventuellement échanger : timbres, cartes postales etc...

- Les vacanciers se renseigneraient auprès d'amicalistes, des possibilités de location dans leur région ou même échangeraient leur appartement pour les vacances.

- Pourquoi ne pas y trouver un correspondant pour son enfant qui ira l'année prochaine en faculté d'Aix ou Nice ?

- Qui pourrait me donner des nouvelles de x ou y perdu de vue depuis longtemps ?

Picaut Alain

(suite à une lettre retransmise dans le journal N° 10)

Du fait de la mauvaise retranscription lors de l'édition, il ressort qu'une phrase de ma lettre doit être complètement incompréhensible.

Paragraphe 8, lignes 5 à 8, il faut lire :

«Afin de situer les choses, **sont embauchés** (ou admis en assistance technique) du coefficient 270, les

titulaires de BTS, ce qui correspond à une classification d'AT2»... Là on comprend.

Auto-collant :

Suggestion de Quilès Jean Louis promo 56/62 :

J'ai pensé à ces auto-collants ronds de 100 mm de diamètre que l'on voit fleurir par moments sur les lunettes arrière des véhicules. Pourquoi ne pas en imaginer un à notre sigle de l'amicale des Anciens élèves et personnels de l'E.N.P.A. de Cap Matifou ?...

...Cela permettrait peut-être à certains de ceux qui ne nous ont pas encore rejoints, de s'apercevoir que nous existons. Quelle joie pour chacun de nous en nous apercevant alors que nous nous serions croisés sans nous voir, de se sourire et de se donner une chaleureuse poignée de mains en pensant : «nous y étions»...

C'est fait, Robein de la promo 52/56 nous a envoyé un projet de maquette que nous vous transmettons.

Couleurs

lettres en bleu
E.N.P.A. en noir
point en rouge
le tout sur fond blanc.



PROJET
de maquette
d'auto. collant
proposé par
R. Robein .52.56

"Alger la blanche,
E.N.P.A. : point de
rencontre et piste d'envol"....

Couleurs ci-dessus délinier

Malaterre philippe nous a remis l'ancien macaron rond sur lequel est dessiné un oiseau blanc sur fond bleu avec les inscriptions or «E.N.P.A. Alger».

Pourquoi ne pas le mettre au goût du jour avec «Anciens E.N.P.A. Cap Matifou».

Guilbert a trouvé une fabrique qui serait prête à nous imprimer ces auto-collants à bon prix.

Si vous avez des idées sur un projet d'auto-collant, faites-nous le parvenir rapidement.

Dans le journal n° 10, nous avons par erreur et sans consulter Monsieur Crisias, réclamé la cotisation à certains adhérents qui avaient déjà payé. Nous nous en excusons.

Monsieur Crisias, nous fait parvenir la liste des retardataires pour les années 78, 79, 80.

Afin de simplifier sa tâche déjà très lourde, il nous demande de bien vouloir vous astreindre aux disciplines suivantes :

- 1) Les cotisations doivent être réglées par chèque CCP ou chèques bancaires et rédigés à l'ordre de l'AMICALE ENPA. Ils doivent être adressés **exclusivement** à Monsieur Crisias Roger, Villa «Chéragas», 520 rue Curet Bas, 83140 Six Fours Les Plages.
- 2) Evitez de payer votre cotisation en espèces, de la main à la main, et surtout pas à l'occasion des Assemblées générales ou des réunions familiales.
- 3) Ainsi qu'il vous l'a demandé l'an dernier, les cotisations doivent être réglées dans le courant du premier trimestre de chaque année, en y joignant l'arriéré le cas échéant.

Pour mémoire, la cotisation est passée au prix conseillé de 60 francs, laissant libre choix aux adhérents de payer la somme qui puisse convenir à leur

bourse. Il rappelle en outre que toute la correspondance doit lui être adressée personnellement, à l'exception de tout ce qui concerne le journal (articles, photos, suggestions concernant le journal).

Il vous remercie à l'avance.

C'est à Vasquez Philippe qu'a été attribué le numéro 500 de l'Amicale.

BIRON Jean, adresse en France :
Résidence au soleil, 38, Chemin de l'Olivet
06110 Le Cannet.

adresse à l'étranger :
B.P. 401 Niamey (Rép. du Niger)

Monsieur et madame Baptiste présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1981 ; sans oublier l'association. Nouvelle adresse : Monsieur et madame Baptiste Louis, Résidence l'Etoile, Bat. B1, 111, rue Jean Mermoz 13008 Marseille. Tél : (91) 71 22 18

Nous remercions également Monsieur et Madame Buffin, Monsieur et Madame Girard Robert ainsi que Monsieur et Madame Chauvet de leurs bons vœux. Toute l'équipe du B.C. très touchée de ces marques de fidélité et de sympathie vous adressent les leurs très sincères et vous remercient pour votre exemplaire ponctualité.

Carnet Rose

Marie Françoise et Pierre Grossin ont la joie de vous annoncer la naissance de Nicolas.

Mariage au Canada : nous recevons de Montréal, cet original faire part de la famille Coisman Norbert.

Oyez ! Oyez !

Braves gens ...

Grande nouvelle !

Danielle , fille de gente dame Marguerite
et de noble seigneur Norbert
Coisman

et

Louis , fils de gente dame Hélène
et de noble seigneur Georges
Kelly

convoleront en justes noces le samedi vingt-
septième jour du mois de décembre de l'an
de grâce mil-neuf-cent-quatre-vingt
à seize heures

Fendez-vous la pipe avec...

... HALIMI



Dans le compartiment d'un train, un curé lit profondément un magazine porno, s'arrêtant longuement à chaque page. Une vieille dame revêche lui en fait sévèrement le reproche. Le prêtre froidement lui répond : «Ce n'est pas parce que l'on est au régime que l'on n'a pas le droit de lire le menu d'un restaurant.

Dans un accident d'automobile, le chauffeur est blessé grièvement à la face. Après opération très délicate de la bouche et des mâchoires fracturées, le chirurgien décide de nourrir le blessé par le rectum.

A sa sortie d'hôpital, un de ses amis l'attend. Celui-ci voit arriver le blessé, marchant d'une drôle de façon en remuant étrangement son arrière train.

- Que t'est-il arrivé ? lui demande-t-il. As-tu contacté une maladie nerveuse ?

- Ne t'inquiètes pas lui répond le convalescent, je suis en train de mâcher un cheving-gum.

Histoire vécue : Vers la fin de l'année 1946, Monsieur Girard, professeur d'aéronautique m'informe que je serai interrogé dans une semaine puisqu'il me fallait être noté en décembre.

Très peu doué en cette matière et ne voulant pas affronter le cours, je me fais porter malade. Appelé par Madame Pauchet (infirmière), le docteur vient à mon chevet, m'ausculte et chaque pression de ses doigts sur mon abdomen me fait pousser des cris, si bien qu'on me transporta de toute urgence à l'hôpital de Mustapha pour une appendicite.

Depuis cette intervention chirurgicale, je n'ai plus de maux de ventre, très fréquents alors.

Histoire moins vraie «miam-miam» : Deux cannibales dans la brousse, le père et le fils sont aux aguets entrain de chasser ; soudain, ils voient passer une blonde, style Marilyn Monroe. Le fils très excité s'écrie : «qu'est ce qu'on fait papa ? Qu'est ce qu'on fait ? On la mange !

«Ça va pas non ? Répond le père indigné. T'es malade ?... on la ramène à la maison et on mange maman !...

... TALTAVULL



AVEZ-VOUS PAYÉ VOTRE COTISATION ?

A moins d'une erreur de notre part :

— Si vous avez payé, la case est vierge.

— Si vous n'avez pas payé, la case est tamponnée.

		1980